



Communiqué de presse conjoint – 15 octobre 2012
Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)
Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP)

Engagement à Prague pour renforcer le dialogue social sectoriel européen

(15 octobre 2012) Dans un contexte de crise économique, social et politique, les autorités locales et régionales européennes en tant qu'employeurs et les syndicats se sont engagés à renforcer le dialogue social sectoriel européen dans les administrations locales et régionales.

Cet engagement s'est traduit par une série de 12 recommandations qui constituent un cadre européen d'action pour des domaines prioritaires identifiés lors de la conférence de clôture du projet « Postes de travail du futur », qui s'est tenue à Prague, en République tchèque, le 15 octobre 2012.

Les domaines prioritaires sont les financements, le recrutement et le maintien en fonction des jeunes et des seniors dans le monde du travail, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité et la non-discrimination, la migration et les postes de travail durables.

120 participants de plus de 30 pays représentant le secteur social européen dans les collectivités territoriales ont assisté à la conférence afin de discuter de l'anticipation des changements et la modernisation des postes de travail dans les administrations locales et régionales.

Les partenaires sociaux présents à la conférence se sont donc engagés à mettre en œuvre conjointement les objectifs formulés dans les recommandations à partir de 2013, en collaboration avec les partenaires sociaux nationaux. Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) seront responsables de la mise en œuvre à travers leurs structures de travail. Les recommandations serviront également de base pour le programme de travail 2014-2016 du Comité de dialogue social européen.

Le secrétaire général du CCRE, **Frédéric Vallier**, a souligné que « *les partenaires sociaux doivent travailler ensemble s'ils veulent que les postes de travail dans les administrations locales et régionales soient plus durables, en particulier en ces temps de troubles sociaux, politiques et économiques. Le dialogue actif entre les syndicats et les organisations d'employeurs développé davantage au cours de ce projet, ouvrera la voie à la mise en place de solutions durables, puisque ces partenaires sociaux sont proches de ceux affectés par les changements actuels. Nous souhaitons maintenant que ces recommandations soit mises en œuvre à travers un travail conjoint au niveau européen, avec le soutien de la Commission européenne.* »

La secrétaire générale de la FSESP, **Carola Fischbach-Pyttel**, affirme : « *Les villes et les autorités locales, en particulier en tant qu'employeurs, ont un rôle décisif à jouer. Elles représentent près de 75% de la population. Elles sont les gestionnaires de près de trois quarts des investissements publics et emploient plus de 64 millions de personnes. Elles jouent un rôle essentiel pour garantir la qualité de vie de leurs habitants, leurs territoires et*

leurs lieux de travail à travers les services publics. Les collectivités européennes sont également en première ligne pour répondre aux besoins des citoyens. La cohésion sociale et territoriale est un objectif du traité de l'Union européenne et ainsi, les villes doivent recevoir des ressources financières adéquates pour relever les défis auxquelles elles font face actuellement. »

Le projet en bref

Le CCRE et la FSESP ont été sélectionnés fin 2011 pour la mise en œuvre du projet européen « Postes de travail du futur : assurer des emplois de qualités, modernes et durables dans les autorités locales et régionales ».

Le projet a commencé en janvier 2012 et vise à contribuer à la création et au maintien de services publics de qualité à travers une force de travail durable. Son principal objectif est de déterminer les besoins des postes de travail du futur, tout en développant le dialogue social entre les syndicats et les employeurs dans les autorités locales et régionales à la fois au niveau national et au niveau européen.

Le futur des postes de travail est un thème crucial puisque les autorités locales et régionales doivent faire face à l'heure actuelle à de nombreux changements drastiques tels que les restrictions budgétaires, les évolutions démographiques et sociétales, la modification des schémas professionnels et le besoin de réconcilier la vie professionnelle, la vie de famille et la vie privée. La réussite de la mise en œuvre de solutions durables dépend grandement des discussions et recommandations mises en avant conjointement par les employeurs et les syndicats, qui sont soutenus tout au long de ce projet.

Pour plus d'informations: Pablo Sanchez, psanchez@epsu.org 00 32 474 62 66 33

*La **FSESP** est la **Fédération syndicale européenne des Services publics**, la plus grande des fédérations membres de la CES. 8 millions de travailleurs du service public de plus de 275 organisations syndicales en sont membres. Elle représente les travailleurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets, des services sociaux et de santé et de l'administration locale et régionale dans tous les pays d'Europe, y compris ceux de la frange orientale de l'Union européenne. La FSESP est l'organisation régionale reconnue de l'Internationale des services publics (ISP). Pour plus d'informations sur la FSESP et son action, veuillez visiter le site www.epsu.org*

Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

www.ccre.org/en/